

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports

Arrêté du 9 septembre 2024

**portant renouvellement de l'agrément d'une psychologue au titre du décret n° 2010-708 du
29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains**

NOR : TRET2419267A
(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 9 septembre 2024, l'agrément accordé par arrêté du 24 septembre 2019, au titre de psychologue, à la personne dont le nom suit, pour procéder à la certification des conducteurs de train est renouvelé pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 2024 :

Psychologue : Marie BRETÉCHER.